



Echos de la Gelbressée

N° 118 – Avril 2009

On vous invite...

Jeudi 9 avril à 20h : Réunion préparatoire de la 12^{ème} fête de l'asbl

Vous avez envie de contribuer de l'une ou l'autre façon à l'organisation de la 12^{ème} fête de l'asbl « Animation gelbressoise » et, plus particulièrement, aux jeux inter-générationnels qui seront organisés dans le cadre du projet « Quartier de vie ». Alors, vous êtes les bienvenus à la réunion préparatoire qui aura lieu ce jeudi 9 avril à 20h à la salle « La Gelbressée ».

Vous n'êtes pas libre ce jeudi 9 avril, mais vous avez des idées, propositions,... Vous pouvez les faire parvenir à jeanluc.gillard@gelbressée.be (rue du Moulin Somal 28 - 081/21.56.63).

Lundi 13 avril à 9h15 : Déjeuner - chasse aux œufs



Ainsi que nous vous l'annonçons dans les Echos de la Gelbressée n° 117 de mars, l'asbl « Animation gelbressoise » convie les enfants de Gelbressée, ainsi que les enfants ou petits-enfants des membres de l'asbl, à venir le lundi 13 avril à la salle « La Gelbressée », accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents, pour partager un petit-déjeuner à 9h15 précises.

Au terme de celui-ci, les enfants seront invités à une chasse aux œufs aux alentours de la salle.

Cela sera gratuit pour les enfants de 12 ans et moins. Une participation de 3 EUR sera demandée aux accompagnants.

Pour la bonne organisation de l'activité, il est évidemment nécessaire (si ce n'est déjà fait) d'annoncer sa présence, aussi rapidement que possible, en complétant le talon en dernière page et en le remettant à Benoît Massart (rue E. Moens 9). Il est également possible de lui envoyer un email à l'adresse b.massart@massart-bertrand.be.

Samedi 18 avril : Souper + 40^{ème} cabaret

A ce jour, nous sommes déjà 40 adultes et une dizaine d'enfants inscrits au souper. Ceux qui auraient oublié de réserver, il est encore temps cette semaine, mais ne traînez plus...

Ce samedi, nous avons eu une longue réunion de préparation des menus, et nous pouvons vous dire que ça va être vraiment bon...

Par ailleurs, toutes les personnes désirant participer uniquement au cabaret sont évidemment les bienvenues dès 21h15.

Au programme de cette 40^{ème} soirée-cabaret :

- **gérardW « version française »**, en trio inédit avec Gilles Delaunoy au clavier et Orphée Lisein à la basse acoustique (voir son site internet : www.gerardw.be),

- **Eric Charlier (du groupe Bartaba)** chantant pour l'occasion Georges Brassens.

Pour plus d'infos, voir les Echos du mois précédent ou sur www.gelbressée.be.

Une organisation du **GAC de Gelbressée**.



Dimanche 26 avril
de 11h à 13h
Apéritif à la salle
"La Gelbressée"

Vendredi 1^{er} mai : Soirée rouge avec Dj

A la buvette du football, à partir de 21h. PAF : 5 €

Une organisation de l'**US Gelbressée**.

Samedi 30 mai à 20h : 41^{ème} soirée-cabaret

A l'occasion de cette 41^{ème} soirée-cabaret, nous recevrons le groupe « **Chez l'un chez l'autre** » (jazz, folk, reprises et compositions personnelles).

En 1^{ère} partie, **Claire Tasiaux** (de Boninne) nous proposera du belge, un peu de tout...

Plus de détails dans les prochains Echos de la Gelbressée.

Cela s'est passé chez nous...

Samedi 28 mars : BARTABA a fait un tabac au caBAREt...

A moins que ce soit le caBAREt qui ait fait un tabac à BARTABA ?

Choix judicieux pour ce groupe de chanteurs-musiciens en cette semaine de fête de la Langue Française.

On les écoute avec plaisir et presque recueillement, en essayant de capter les subtiles paroles engagées de l'auteur-compositeur.

Il est vrai que les sujets graves de la vie quotidienne sont traités avec beaucoup d'humour. Que ce soit le banquier, l'électeur, le pressé, le touriste, l'ivrogne, la mince,... tout le monde ou presque en prend pour son grade !!

Apprécions le virtuose de l'accordéon, le souffleur-joueur de flute, le jongleur des mots et la magicienne des percussions...

L'association est un vrai régal pour les oreilles et leur complicité n'est que du bonheur pour les spectateurs.

Souhaitons-leur beaucoup de succès pour la suite... peut-être pour une prochaine tournée en Belgique ou pourquoi pas plus loin !!!! Ils le méritent !!

Muriel MINET

On vous informe...

Sorties « Natures »

11 avril (13h à 16h) :

A travers les aiguilles rocheuses de Marches-les-Dames

Consacrée aux paysages de la vallée de la Gelbressée, cette sortie nature nous mènera à la découverte des nombreuses aiguilles rocheuses situées à proximité de l'ancien château d'Arenberg.

Cette promenade sera l'occasion de découvrir les lieux d'habitat de prédilection du faucon pèlerin et du lézard des murailles ainsi que leurs particularités et leurs modes de vie.

19 avril 2009 (10h-13h) :

Salamandres et autres curiosités de Marche-les-Dames

Consacrée aux batraciens de la vallée de la Gelbressée, cette sortie nature nous mènera à la découverte des nombreux points d'eau situés aux alentours de l'ancienne abbaye Notre-Dame du Vivier.

Cette promenade sera l'occasion de découvrir les lieux d'habitat de prédilection des salamandres, grenouilles et autres tritons ainsi que leurs particularités et leurs modes de vie.

J'organise ces deux journées dans le cadre de ma formation de guide nature. A ce titre, je serai suivi par Stéphane Abras (Les Sittelles, section CNB de Namur).

Entrée gratuite / places limitées. Information et inscription : 0494/69.12.48 - sebastiendona@hotmail.com

Au plaisir de vous y rencontrer,

Sébastien DONA

Etat civil 2008

Dans les Echos de la Gelbressée de janvier, nous vous informions que notre village avait enregistré 9 naissances en 2008.

Nous voudrions faire ici une petite correction, dans le sens où il n'y a pas eu 9, mais 10 naissances en 2008 !

Nous avons oublié Mathis Peeters, à qui nous présentons nos excuses pour cet oubli, ainsi qu'un bon et heureux anniversaire puisqu'il aura 1 an ce 21 avril.

Jean-Luc GILLARD

Article 2 : Avantages et désavantages de l'électrification de l'automobile et caractéristiques de son implantation potentielle en Wallonie

Ce second article tente de faire le point sur les avantages et les inconvénients des véhicules électriques en montrant quels risques sont minimisés et quels autres peuvent émerger. La seconde partie traite de différents aspects de ce changement technologique en Wallonie.

1. Arguments favorables et défavorables à l'électrification

Le plus souvent les **arguments favorables** que l'on retient pour l'adoption au passage à la technologie électrique pour la motorisation des véhicules, couvrent l'ensemble des risques évoqués dans l'article précédent :

Concernant les risques financiers et de sécurité, on relève que les véhicules à traction électrique :

1. Ne sont pas une technologie nouvelle mais existent depuis longtemps (Camille Jenatzy a dépassé les 100 km/h le 28 avril 1899 sur une voiture électrique), bien sûr l'avènement de la régulation électronique et les techniques régénératives en améliorent le fonctionnement de base.

2. Ne créent pas (contrairement à l'hydrogène par exemple) de problème particulier de distribution de l'énergie : le réseau électrique existe et peut tel quel constituer une première vague d'équipement, une seconde vague est sans doute nécessaire : postes publics de rechargement rapide et éventuellement stations d'échange quasi instantané de batteries (voir l'article suivant).
3. Permettent de valoriser les surplus de production électrique : la recharge des véhicules sur le courant disponible la nuit et son utilisation pendant le jour ainsi que la possibilité d'une technique V2G (vehicle to grid) par laquelle les véhicules à l'arrêt connectés au réseau peuvent servir d'amortisseurs de crêtes de demande électrique pendant le jour, et contribuent ainsi à équilibrer la consommation et l'offre de courant électrique sur 24h. De façon similaire, on peut penser à généraliser la technologie V2H (vehicle to home) qui permet à la voiture électrique (équipée d'un extenseur thermique de rayon d'action) de servir de générateur d'appoint en cas de panne d'approvisionnement électrique du logement.
4. Diminuent les coûts de mobilité pour la population (des S-hybrides comme l'Opel Ampera sont estimés coûter au moins 5 fois moins cher en énergie qu'une berline moyenne consommant 7,75 litres d'essence aux 100kms (c'était 9 fois moins cher en juillet dernier). D'autre part, la simplicité du système de propulsion (le nombre de pièces d'usure est bien moindre que dans un moteur à combustion interne) rend les entretiens du groupe de traction significativement moins coûteux.
5. Permettent une reconversion de l'industrie automobile et du tissu économique relevant de ce secteur, particulièrement des secteurs liés à l'infrastructure de rechargement et d'échange de batteries.

Concernant les risques de santé publique et d'environnement, ils :

6. Ne produisent aucune émission de gaz toxiques, ni de particules fines, ni de CO₂ à l'endroit où roule la voiture (c'est particulièrement intéressant pour les centres urbains). Du point de vue de notre Région, nous devons noter que si toutes les voitures passent à la traction électrique, quelques 7 millions de tonnes de CO₂ ne seront pas émises (soit +/- 1/7 des 47,5 MTeqCO₂ émises en 2006¹ en Wallonie). Le bilan en termes de réduction des émissions de CO₂ – sans prendre en compte toutes les autres émissions évitées par ce passage à l'électrification – représente sans contestation possible un des apports majeurs de cette transition.
7. Sont beaucoup plus silencieux que les véhicules à moteur à combustion interne.
8. Ne créent pas de problème de dépendance à une ressource unique et importée.
9. Outre les gains d'émission, respectent mieux l'environnement (moins de pièces d'usure, moins de fluides, et peuvent être presque entièrement recyclables (voir par exemple la voiture B0 de Pininfarina), le concept Phylla de Fiat, ...).

Les véhicules à traction électrique possèdent aussi des qualités intrinsèques qui, pour de nombreux observateurs, les font préférer à des véhicules à traction thermique. Ils sont en effet plus confortables (couple maximal immédiatement disponible, accélération linéaire), plus fiables (beaucoup moins de pièces mobiles et d'usure) et plus simples de conception que leurs homologues à traction thermique.

On peut cependant trouver des **arguments défavorables** à l'adoption de la technologie électrique car les véhicules électriques et leur technologie de base :

1. Créent une anxiété du rayon d'action (risque de décharge de batterie) et ont un rayon d'action limité pour les grands voyages (au-delà de 200 kms) si une technologie

¹ Pour plus de détails sur les sources de ces données voir le récent « Tableau de bord de l'environnement wallon »

d'extension du rayon d'action n'est pas prévue dans le véhicule ou si les infrastructures d'échange ou de rechargement rapide de la batterie ne sont pas suffisantes. Cette absence d'infrastructures publiques de bornes de rechargement est considérée comme un frein important à l'adoption massive de la technologie.

2. Créent une anxiété sur la fiabilité à court terme, la durée de vie et le coût de remplacement éventuel de la batterie. On y ajoutera l'anxiété d'une obsolescence accélérée de la batterie tant via les progrès rapides de la technologie de ces dernières que par l'éventuelle percée technologique d'autres techniques de stockage/restitution de l'électricité, on pense particulièrement aux ultracapacités (supercondensateurs)² et aux batteries basées sur la chimie quantique³.
3. Pourraient faire augmenter significativement la demande d'électricité et nécessiter une adaptation du parc de production s'ils sont adoptés en masse.
4. Sont silencieux et pourraient créer des dangers pour les personnes se fiant à leur ouïe pour leur sécurité mais l'adaptation de bruiteurs adéquats peut remédier facilement à ce relatif désagrément.
5. Peuvent être plus coûteux à l'acquisition que des véhicules similaires à propulsion traditionnelle parce que les rendements d'échelle dans la production ne joueraient pas à plein.
6. Enfin des prix bas du pétrole et des carburants, même temporaires, créent un désincitant à changer de technologie.

2. Réflexions quant à la possibilité d'une adoption rapide en Wallonie de cette technologie

Pour que la technologie soit adoptée rapidement, les différents arguments défavorables doivent être contrés. Le troisième article de cette série montrera que des initiatives comme le Projet Better Place permettent de répondre aux différents types d'anxiété cités supra. Nous avons déjà précédemment indiqué que les prix relativement peu élevés des carburants que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas caractéristiques des tendances de fond des marchés pétroliers. Reste donc le problème de la consommation accrue d'électricité.

Le parc automobile de la Région Wallonne est estimé à au plus 1.600.000 voitures. En supposant que chacune soit remplacée par un véhicule électrique rechargeable sur le réseau et que la recharge moyenne quotidienne soit de 8kWh (la charge attendue d'une Opel Ampera), il faudrait ajouter au maximum 5 TWh de consommation électrique annuelle en Wallonie. Soit 15% de la production électrique de 2006⁴. Soit encore moins du quart de la production d'énergie nucléaire donc moins que le surplus nocturne estimé de 30 à 40% de la production d'électricité nucléaire ... ou moins du double de la production actuelle d'électricité par énergie primaire renouvelable. D'autres calculs, basés sur le kilométrage parcouru annuellement et la consommation moyenne des véhicules actuels donnent des résultats similaires. On note de plus qu'un véhicule automobile reste immobilisé en moyenne quotidiennement plus de 22 heures sur 24, ce qui permet de moduler sa charge sans interférer avec les autres consommations.

A moins de crises pétrolières aiguës à court ou moyen terme, comme il est supposé que la transition ne se fera que progressivement (la disponibilité de batteries en grand nombre est considérée également comme un facteur limitant), la capacité actuelle de production électrique en Wallonie devrait largement suffire à alimenter le parc de véhicules rechargeables pendant une longue période⁵.

Les arguments défavorables ne paraissant donc pas insurmontables, l'argument environnemental implacable (pour rappel, économie annuelles de 7 MT eq CO2) et l'argument de coût d'utilisation réduit plaident donc pour l'abandon à court - moyen terme des véhicules à seul moteur thermique.

Depuis la publication de l'article précédent, les parlementaires wallons ont été contactés pour solliciter leur avis sur la question, à ce jour 10 réponses positives ont été reçues (plus celle d'un président de parti) et aucune négative. Vous pourrez lire des extraits de ces réponses sur le site de notre groupe (n'hésitez pas à vous y affilier) :

http://planet.betterplace.com/group/makewallooniabelgiu_mabetterplace, cela ne vous engage qu'à participer à la création d'une masse critique de citoyens concernés. Enfin, notons que, depuis le 17 février, la France s'est lancée elle aussi dans un programme d'investissements en infrastructures favorisant l'électrification des véhicules.

Jean-Charles JACQUEMIN

² Voir les avancées importantes récentes dans ce domaine : brevet d'EESTOR par exemple.

³ On notera le récent changement de discours de F. Weber, chef ingénieur de la Volt, qui vante aujourd'hui l'évolutivité aisée du véhicule y compris au niveau de la batterie (<http://gm-volt.com/2009/02/12/chevy-volts-can-and-will-be-frequently-updated/>) alors qu'auparavant de telles éventualités étaient exclues.

⁴ Voir <http://energie.wallonie.be/fr/production-d-electricite-en-2006.html?IDC=6511>

⁵ A terme bien sûr des initiatives telles DESERTEC lèvent toute inquiétude sur la disponibilité d'électricité renouvelable, voir : <http://www.desertec.org/concept.html>

Se découvrir entre gelbressois...

Au travers de cette nouvelle rubrique, nous proposons de présenter, chaque mois, un ou deux gelbressois... pour mieux se connaître...

Ce mois-ci, il s'agira de Hugues Nollevaux et moi-même, Clarisse Vandy.

Hugues Nollevaux, son épouse Valérie ainsi que leurs enfants Batiste et Amélie habitent à la route d'Hannut au n°526. Hugues est économiste et aussi formé comme cuisinier. Il a été séduit par le village de maisons de pierres, sa rivière et belle nature environnante. Pour lui la vie est un mixte de besoins requis dans divers domaines et après l'épanouissement de ceux-ci, Hugues aime prendre du temps à s'investir dans l'aménagement de sa maison. Perfectionniste, il est exigeant et pointilleux. Aussi, il est sociable, disponible tout en désirant maintenir un libre respect de priorités de vie familiale. Selon Valérie, il a aussi un humour particulier. Hugues s'arrête très peu. Il apprécie participer au bon déroulement des festivités autour du parcours des crèches et donne aisément un coup de mains que ce soit pour cuisiner et/ou assurer la bonne logistique de projets villageois.

Hugues est en train de restaurer un ancien four à pain « banal » dans son jardin et aimerait le rendre accessible auprès de son voisinage pour participer à la cuisson de pains et pizzas et profiter ainsi aussi du plaisir de rencontrer les gens. Il soutient avec cœur le projet GAC au sein du village et est d'ailleurs bien complice avec Matthieu Bourgeois quant à la bonne organisation du projet de paniers de fruits et légumes bio. Je remercie bien Hugues et Valérie de leur accueil au sein de leur belle maison.

Je suis **Clarisse Vandy**, jeune femme célibataire, habitant au 183 rue de Gelbressée depuis septembre 2008. J'ai choisi d'habiter au sein d'un village qui me plaît avec ses maisons de pierres et sa rivière, sa belle nature (comme un peu téléporté des Ardennes) et à proximité de la ville.

Je suis ergothérapeute, accompagnatrice en gestion du stress, praticienne en massage et autres approches psychocorporelles et art-thérapeute.

Je suis aussi animatrice et formatrice. Je suis passionnée par les rencontres et l'évolution humaine, sociable et sensible, j'aime la solidarité et l'authenticité. J'aime la nature à travers ballade seule, accompagnée ou avec ami cheval que je rencontre une fois par semaine. J'aime diverses formes d'expression créative telle que la danse, le chant, la musique et l'écriture et je suis passionnée de découvertes d'autres cultures et paysages à travers les voyages sac au dos. Je pratique le yoga et la méditation. J'aime donner un coup de mains au bon agencement des diverses animations menées au sein du village et peut si besoin garder chez vous ou chez l'un ou l'autre de vos enfants et aider personne âgée à son domicile.

Hugues et moi-même remercions pour la circulation des nouvelles via les « Echos de la Gelbressée ».

N'hésitez à me contacter si vous désirez être interrogés et vous présenter à l'occasion de prochaines parutions des Echos.

081/21.22.58 ou 0474/96.13.24

✧ Clarisse ✧

Editeur responsable : Jean-Luc Gillard
Rue du Moulin Somal 28 - 5024 Gelbressée
081/21.56.63 - jeanluc.gillard@gelbreesee.be
Site internet : www.gelbreesee.be

POUR RIRE...

Un couple arrive dans un hôtel. Le groom monte leurs bagages dans la chambre et demande au monsieur :

- Avez-vous besoin de quelque chose ?
- Non, merci.
- Et pour votre femme ?
- Ah ... vous faites de bien de m'y faire penser !
Montez-moi une carte postale et un timbre...

SNOBISME QUAND TU NOUS TIENS !

Une petite dame très BCBG, tout en Chanel et tout en bijoux, rend visite à son médecin :

- « Docteur, j'ai été piquée par une guêpe ! »
- « Ah oui et où cela, Madame ? »
- « Oh Docteur, je ne peux pas le dire !!! »
- « Mais Madame, je suis tenu par le secret professionnel, vous pouvez tout me dire en confiance ! »
- « mais Docteur, que diront mes amies ? »
- « Madame, j'insiste... »

Après de longues secondes d'atermoiements et d'hésitation :

- « Eh bien Docteur, chez ALDI !!! »



M^r/M^{me}/M^{elle}

réserve :

- _____ déjeuner(s) « adultes » (3 EUR/personne)
- _____ déjeuner(s) « enfants » (gratuit)

NOM – PRENOM des enfants	AGE